

Matériel nécessaire

Snorkelers : Palmes, masque, tuba et combinaison

Plongeurs :

Matériel obligatoire (par plongeur) :

Ordinateur de plongée

Parachute de palier

Un mode de signalisation de secours de surface visuel et/ou sonore. (miroir, sifflet, lampe...)

Matériel disponible à la location (réservation préalable).

Vivement recommandé :

Une lampe ou un phare

Une seconde lampe de secours.

Un crochet à courant

Une ceinture ou poches à plombs.

Autres :

Palmes et masque

Gilet stabilisateur

Détendeur avec octopus

Manomètre

Nous recommandons le port d'une combinaison ou un shorty de minimum 3 millimètres.

Matériel fourni

Bouteille 12L en aluminium avec une robinetterie din mono sortie et plombs (sans ceinture)

Les bouteilles 14L sont en acier avec une robinetterie din mono ou double sortie. (option location)

Matériel utile

Il est conseillé de prendre avec vous du petit matériel de rechange.

Voici une liste :

Sangle de masque

Sangle de palme

Batterie de rechange pour votre ordinateur

Cordelette

L'utilisation d'une sous-combi vous facilitera l'enfilement de la combi.

Documents nécessaires

Snorkelers / plongeurs :

- photocopie du passeport

Plongeurs :

- carnet de plongée
- carte de niveau
- certificat médical
- Assurance plongée

Un contrôle de vos documents de plongée ainsi que de votre certificat médical datant de moins d'un an sera effectué le premier jour sur le bateau.

Passeport

- Vous devez être en possession d'un passeport valable encore 6 mois après votre date de retour ou de votre carte nationale d'identité.
Nous vous conseillons de faire une photocopie des pages de votre passeport ainsi que de votre billet d'avion, de votre carte de crédit et de brevet de plongée. Bien sûr, ne conservez pas les photocopies avec les originaux.

Les informations mentionnées concernent les ressortissants français. Il incombe aux ressortissants étrangers de se renseigner sur les formalités à accomplir auprès de l'ambassade/ du consulat du pays de destination avant de réserver.

Options à réserver avant le départ

- Le supplément cabine individuelle ou choix cabine sous réserve de disponibilité.
- Assurance annulation
- Les formations de plongées
- La location d'équipement de plongée

Options à régler sur place

- Les boissons softs et alcoolisées
- Les dépenses personnelles
- Les excursions en fin de croisière

ACCUEIL ET TRANSFERTS

Accueil aéroport

En fonction des vols, l'accompagnateur vous accueillera soit à l'aéroport de Paris, soit à l'aéroport de Malé, soit sur le bateau.

Dans tous les cas, un représentant du croisiériste vous accueillera dans le hall de l'aéroport de Malé en vue du transfert.

Transferts

Pour les croisières à l'arrivée et au départ de Malé, les passagers sont transférés à l'aide du Dhoni de plongée, de la marina de l'Aéroport International de Malé vers le bateau de croisière. (durée : environ 20 minutes)

La prestation de la croisière aux Maldives débute le samedi avec le repas du soir (19h), jusqu'au samedi matin suivant (8h) avec le petit-déjeuner.

Les arrivées et les départs des vols internationaux des clients s'effectuent donc dans les journées de samedi avant et après le début et la fin de la prestation croisière.

Les transferts inclus dans la prestation s'effectuent de la manière suivante :

- A l'arrivée : transfert à 15h
- Au retour : transfert après le petit-déjeuner, en fonction des horaires d'avion.

Ainsi :

- En cas d'une arrivée le samedi matin, il sera proposé aux passagers un « Early Check-In » en cas de disponibilité du bateau. Les passagers pourront être transférés de l'aéroport au bateau le matin (transfert jusqu'à 11h) pour profiter du bateau plus tôt. Ce forfait de 48 USD couvre les frais relatifs à la demi-journée à bord, le repas de midi et le transfert particulier jusqu'au bateau.
- Au retour si le vol du passager est tard dans la journée et en cas de disponibilité du bateau jusqu'à leur départ, il sera proposé un « Late Check-Out » (disponible jusqu'à 14h00). Ce forfait de 45 USD couvre les frais relatifs à la demi-journée à bord, le repas de midi et le transfert particulier jusqu'à l'aéroport.

- Aussi, pour le dernier jour, une autre option est proposée : le « Day Use » : Une journée dans une Guest house partenaire avec l'accès à une chambre et aux services de la structure. (Forfait à partir de 60 USD, repas du midi non inclus, transfert inclus)

IMPORTANT

Le « early check-in » et le « late check-out » sont soumis à la disponibilité du bateau. Sur ces journées, le bateau est en transition entre deux croisières. Les cabines ne seront donc pas disponibles pour pouvoir assurer le ménage. Les passagers profiteront donc des espaces extérieurs et il est possible que les passagers de la croisière qui se termine rencontrent des passagers de la croisière qui débutent. Les formules day-use sont également soumises à la disponibilité du bateau et des hôtels.

Les transferts aller/retour pris en charge dans la prestation croisière s'effectuent seulement de l'aéroport vers les bateaux affrétés par DUNE Maldives. Les transferts des clients vers ou depuis les hôtels sont en supplément.

HEBERGEMENT

Vous serez logés toute la semaine à bord d'un bateau de catégorie confortable.

Les cabines sont doubles et à partager. Elles disposent toutes d'une salle d'eau avec wc privés et de la climatisation, réglable individuellement.

Il est possible de réserver une cabine spécifique (par exemple pour avoir la garantie d'un lit double plutôt que des lits jumeaux, ou d'être en pont supérieur).

Supplément possible pour avoir une cabine pour une seule personne.

Le bateau dispose de nombreux espaces de convivialité, de zones ombragées ou ensoleillées.

ALIMENTATION

Un buffet varié est mis à disposition à tous les repas. Des plats locaux et européens y sont proposés.

Si vous avez des allergies ou un régime particulier, il vous faudra nous le signaler en amont. Les chefs ont l'habitude de s'adapter et sauront ravir vos papilles, quelles que soient vos préférences !

Nous vous rappelons que le transport d'alcool dans les bagages est strictement interdit aux Maldives.

REMARQUES PLANNINGS ET ORGANISATION

- Les bateaux prévus sur le planning peuvent être modifiés et remplacés, sans préavis, par un bateau de catégorie identique (standard).
- Les marinas de départs et de retours peuvent être modifiées sans préavis en fonction du planning de l'agence locale et autres contraintes.
- Les marinas d'arrivées peuvent être modifiées dans le courant de la semaine.

Informations et documents nécessaires à l'inscription :

- Un passeport ou carte nationale d'identité avec une durée de validité de 6 mois après la date retour est obligatoire (à présenter au passage à l'immigration/douane).
- Une photocopie de passeport.
- Numéro de passeport*.
- Noms et prénoms de chaque passager.
- Niveau et nombre de plongées.
- Assurance plongée

- Toutes remarques particulières concernant un régime alimentaire particulier, la réservation de cabines, les cours, le Nitrox, la location de matériels de plongée, les assurances facultatives...

*Si l'agence locale doit refaire les autorisations de départ croisière, du fait de la communication d'un numéro de passeport erroné lors de l'inscription, les frais de changement d'autorisation seront refacturés au plongeur.

Nous vous conseillons de faire une photocopie des pages de votre passeport ainsi que de votre billet d'avion, de votre carte de crédit et de brevet de plongée en cas de perte ou de vol. Bien sûr, ne conservez pas les photocopies avec les originaux.

Un contrôle de vos documents de plongée ainsi que de votre certificat médical datant de moins d'un an sera effectué le premier jour sur le bateau

ENCADREMENT

Toutes les plongées sont guidées, pour le confort de nos passagers allant de 6 à 8 plongeurs par guide.

ACCOMPAGNATEURS NON PLONGEURS

Les activités pour les non plongeurs participant aux croisières plongées et randonnées palmées comme les baptêmes, les cours, le snorkeling (PMT), ou encore les visites d'îles et autres activités seront assujetties à la disponibilité des guides, aux contraintes logistiques ainsi qu'aux activités plongées.

RECOMMANDATION ET CONSEILS DE SÉCURITÉ AUX PASSAGERS ET NON PLONGEURS

Les participants aux activités de natation, randonnée palmée ou de baptême de plongée doivent s'assurer d'être en bonne condition physique et capables de participer à des activités aquatiques et de natation. Un test de natation sera obligatoire en début de séjour. Si nécessaire, les encadrants peuvent imposer une formation spécifique randonnée palmée et/ou le port du gilet de snorkeling ou d'un shorty pour garantir la sécurité des participants (l'âge minimum de 8 ans est conseillé). Les randonnées palmées guidées en dehors du programme des plongeurs sont payantes en supplément. Un encadrement peut être imposé par décision des moniteurs du bord, à tous les participants dont le niveau technique ne serait pas suffisant pour sa sécurité. Pour les mêmes raisons, les guides à bord peuvent interdire certaines activités jugées trop difficiles (sans indemnité).

CONDITIONS DE PAIEMENT ET D'ANNULATION

Règlement – Remboursement

- Un acompte de 30% minimum devra être payé par le client pour que la réservation puisse être confirmée.
- Le solde de la prestation doit être effectué 70 jours avant le départ pour une réservation individuelle.
- Le montant total du billet d'avion devra être réglé à l'agence en complément du premier acompte.
- Le montant total de l'option assurance voyage (annulation-rapatriement) devra être réglé à l'agence en complément du premier acompte.
- Les réservations peuvent se faire jusqu'à 4 jours avant le départ.
- Les paiements à bord doivent être effectués en espèces (Euros, Dollars) ou en CB (sauf les pourboires). Attention, 3% de frais bancaire plus le taux de change seront rajoutés pour les paiements en CB.
- L'itinéraire peut être modifié à tout moment durant la croisière (conditions météorologiques, décision gouvernementale, accident de plongée nécessitant un retour du bateau...).
- Le non-respect d'un itinéraire ne donne pas lieu à une indemnité ou à un remboursement des taxes. Le non-respect du programme ne donne pas lieu à une indemnité (exemple : non réalisation des 15 plongées minimum pour des raisons météorologiques, niveau de plongée insuffisant...).

- Les changements de bateaux ou de marinas de départ et/ou d'arrivée ne donnent pas lieu à une indemnité.
- Une panne éventuelle du compresseur Nitrox ne donne pas lieu à une indemnité.
- Retard aérien : l'agence locale et Vixelleaccompagnement ne seront pas pris pour responsables des retards aériens. Ils ne prendront donc pas en charge les repas ou nuitées consécutives à un retard ou à l'avancée des horaires d'une compagnie aérienne charter ou régulière.

Les clients sont personnellement responsables de toutes leurs affaires depuis l'aéroport jusqu'au retour à l'aéroport. La détérioration ou la perte de leurs affaires personnelles dues à de la négligence ou à des oublis ne peut donner lieu à aucun recours contre Dune ou Vixelleaccompagnement.

Important : Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis au cours de la saison, notamment en raison d'instauration de nouvelles taxes, d'augmentations de taxes, de carburant, ou des variations de taux de change.

Conditions d'annulation

Le prix du voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyage ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, certifications de vaccinations, etc...), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. En cas de transport sur vol charter, ou sur vol régulier avec un tarif négocié spécifique, toute place non utilisée, volontairement ou involontairement, à l'aller et/ou au retour, ne peut être remboursée, même dans le cas d'un report d'une date à une autre. La non-utilisation d'une place sur un vol charter, ou sur vol régulier avec tarif négocié spécifique, pour emprunter un autre vol entraîne le règlement intégral du nouveau billet au tarif public du transporteur.

Conditions d'annulation du croisiériste

Le minimum de participants pour garantir le départ d'une croisière dépend de la capacité totale du bateau :
 Bateau de 16 à 20 places : 12 participants minimum
 Bateau de 20 à 22 places : 14 participants minimum
 Bateau de 22 places et plus : 16 participants minimum

A plus de 30 jours du départ, le croisiériste se réserve le droit d'annuler, sans indemnité, une croisière si le nombre de participants est insuffisant.

Les clients doivent arriver au plus tard dans l'après-midi du 1er jour de la prestation croisière (début à 19h). Le départ des bateaux de croisière ne pourra nullement être retardé suite à un retard aérien hormis dans le cas d'un affrètement. Dans ce cas, le jour de retour de la croisière restera celui initialement prévu. Le forfait plongées se verra réajusté au nombre de jours à bord.

Conditions d'annulation VixelleAccompagnement

Le minimum de participants pour assurer le départ de VixelleAccompagnement est de 10 personnes.

A plus de 21 jours du départ, VixelleAccompagnement se réserve le droit d'annuler, sans indemnité, une croisière si le nombre de participants est insuffisant.

Frais d'annulation

L'annulation émanant du client, entraîne le versement de frais variables selon les modalités suivantes (sauf conditions spécifiques notifiées sur le contrat de vente) :

- à plus de 121 jours avant le départ : 30 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)
- de 120 à 91 jours avant le départ : 50 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)
- de 90 à 61 jours avant le départ : 75 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)
- moins de 61 jours avant le départ : 100 % du prix total TTC (hors prix des billets d'avions)

Les frais d'annulation s'appliquent sur les transferts, les prestations plongées et les réservations d'hôtel. Toute annulation doit être signifiée par écrit (courrier, fax ou email). La date de réception de votre courrier déterminera le barème des frais d'annulation. Les annulations suivantes feront l'objet d'une facturation.

Annulation de croisière ou séjour et cas de force majeure

L'agence locale se réserve le droit d'annuler une prestation séjour ou croisière pour des raisons de force majeure telle que catastrophe naturelle, épidémies, guerre, grèves, émeutes, etc...

L'agence Vixelleaccompagnement et l'agence locale déclinent toute responsabilité lors d'évènements tels que blessures, mort ou destruction de biens personnels dues à des actes de guerre, insurrections, actions militaires, révolutions ou évènements météorologiques / sismiques d'exception, survenues de façon indépendante de sa volonté. Tout événement imprévisible et insurmontable échappant au contrôle de l'agence locale constitue un cas de force majeure. Si les cas de force majeure adviennent, cela sera notifié au client le plus tôt possible. Du fait de catastrophes naturelles, révolutions, guerres, décisions d'état le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage ou le séjour est annulé ou écourté. Idem pour tout ce qui peut entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations (ex : modification de l'itinéraire relative à une décision gouvernementale, manœuvre militaire...).

La fermeture de route, d'aéroport, de gare, de marinas et la suspension/suppression de train, avion, bateaux... dues aux décisions de transporteurs, d'administrations... ne sont pas pris en charge par l'agence locale ou Vixelleaccompagnement et ne donnent pas lieu à indemnités.

LEGISLATION ET SECURITE PLONGEE

Législation

Dans l'idée de la plongée « loisir en sécurité », la réglementation des Maldives limite le profil de plongée à 30 mètres de profondeur, 60 minutes et dans la courbe de sécurité (plongée sans palier de décompression).

Toutes les certifications sont acceptées pour plonger aux Maldives (PADI, CMAS...)

Pression de fin de plongée : 50 BAR au palier de sécurité et 30 BAR à la surface.

Temps de plongée incluant palier de sécurité : 60 minutes

1 parachute de palier et 1 ordinateur obligatoire par plongeur

Stopper la dernière plongée 24 heures au moins avant de prendre l'avion.

Rappelez-vous de boire beaucoup d'eau pour prévenir la déshydratation. Participation aux briefings pré-plongée dispensés par les guides.

Les obligations

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (document obligatoire datant de moins d'un an).

Toutefois, nous recommandons fortement un certificat médical délivré par un médecin fédéral ou un médecin du sport, notamment pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes souffrant d'une pathologie chronique ou devant faire l'objet d'une évaluation ou en cas d'accident de plongée antérieur. Le certificat médical devra préciser : le nombre de plongées par jour, la profondeur et durée maximales autorisés.

En cas de non délivrance de ce certificat médical, un questionnaire d'antécédents médicaux sera à remplir sur place par le plongeur. L'agence locale se réserve le droit de limiter le nombre de plongées, durée et profondeur du plongeur (sans qu'aucune contrepartie ne puisse être réclamée)

Tout traitement médical doit impérativement être notifié à Vixelleaccompagnement lors de la demande de réservation.

- Une carte de niveau (y compris Nitrox si certifié)
- Carnet de plongée.
- Un ordinateur de plongée, un parachute de palier, un mode de signalisation de secours de surface (visuel et sonore).

- Présentation d'un justificatif d'assurance plongée en cours de validité.
- Une photocopie de passeport

Les moniteurs responsables à bord des bateaux, pourront interdire certaines plongées trop techniques à des participants n'ayant pas un niveau jugé suffisant. Cette décision pourra être prise pour la sécurité du client et des autres plongeurs et pour le bon déroulement de la croisière.

Les Niveaux de plongées et formations

Un Niveau2 ou AOWD avec un minimum de 50 plongées est demandé. Un niveau OWD avec plus de 80 plongées sera le bienvenu à condition qu'il passe son AOWD en début de séjour pour rester conforme aux prérogatives locales exigées pour les séjours en safari. Le plongeur qui n'aurait pas le niveau suffisant pour sa propre sécurité ou celle du groupe (évalué par l'un des guides) pourra être exclu de certaines plongées à difficulté technique (sans indemnité) ou il lui sera imposé un guide privé pour un coût de 160 USD par INFOS PRATIQUES jour de plongée. Tous les itinéraires et le nombre de plongées supplémentaires au jour de plongée. Tous les itinéraires et le nombre de plongées supplémentaires au forfait sont fonction des souhaits des passagers, des conditions météorologiques, de la réglementation locale et soumis à l'appréciation du moniteur principal à bord.

CHANGE

La monnaie locale est la livre égyptienne (EGP). Vous pouvez effectuer vos règlements par carte bancaire ou en euros.

Vous trouverez des distributeurs dans l'aéroport et dans les villes de la cote de la Mer Rouge. Attention aux frais bancaires.

POURBOIRES

120\$ par personne et par semaine (service charge)

PHARMACIE

Une pharmacie est mise à disposition à bord des bateaux. Cependant, il est vivement conseillé aux passagers d'emporter avec eux une petite pharmacie personnelle, de la crème solaire (reef safe!), des médicaments contre le mal de mer (nausélib), un anti-moustique, de la crème antihistaminique et autres suivant la prescription du médecin traitant et des recommandations concernant la destination.

CLIMAT

Température moyenne de l'eau est à 28°C toute l'année.

DIVERS

- DÉCALAGE HORAIRE **+3h en été et +4 en hiver**